

Entretien textile - FORTE-F

Code du module:	FORTE-F
Unité capitalisable:	Modules facultatifs (FACUL)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de considérer l'ergonomie, la sécurité, les règles concernant l'aménagement du poste de travail, manipulation des produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel ainsi que l'environnement au cours de l'exécution des travaux.
Note maximale: 6	
INDICATEURS	
• L'apprenti connaît des méthodes de travail ergonomique. • L'apprenti connaît le règlement interne. • L'apprenti connaît des mesures servant à la protection de l'environnement dans le domaine du nettoyage de matières textiles.	
SOCLES	
• L'apprenti a travaillé d'une manière ergonomique dans une large mesure. • L'apprenti a nettoyé la zone de travail de manière réglementaire et il a rangé l'ensemble des ustensiles utilisés aux endroits indiqués. • L'apprenti a manipulé les produits de lessive ainsi que les produits de traitement ultérieur d'une manière respectueuse de l'environnement.	

2

L'apprenti est capable de préparer des matières textiles au lavage en tenant compte de la variété du textile et des symboles d'entretien et/ou de prétraiter des taches sur des matières textiles d'une manière adaptée au matériel avant le passage au lave-linge ou de les enlever à la main, le cas échéant, et/ou d'appliquer des travaux de couture de faible envergure à des matières textiles et/ou de nettoyer des matières textiles d'une manière adaptée au matériel, de les entretenir, de les sécher, de les plier et de les entreposer.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les différentes variétés de matières textiles.
- L'apprenti connaît les symboles d'entretien du linge.
- L'apprenti identifie différentes variétés de taches sur des matières textiles, le traitement ainsi que des méthodes compétentes pour les enlever.
- L'apprenti connaît des méthodes servant à retoucher des matières textiles.
- L'apprenti manipule des matières textiles de manière compétente.

SOCLES

- L'apprenti trie le linge et il le prépare d'une manière correcte dans une large mesure.
- L'apprenti a par exemple déployé les jambes de pantalons, il a retourné des vêtements et il a vidé des poches.
- L'apprenti a préparé des matières textiles au passage au lave-linge d'une manière adaptée au matériel, et/ou il a enlevé des taches de matières textiles à la main d'une manière adaptée au matériel.
- L'apprenti a appliqué des travaux de retouche de faible envergure à des matières textiles.
- L'apprenti a nettoyé les matières textiles d'une manière adaptée au matériel, il a assuré leur entretien de manière compétente et il les a séchées.
- L'apprenti a plié les vêtements de manière réglementaire.
- L'apprenti a convenablement rangé les différentes matières textiles dans les armoires indiquées.

3

L'apprenti est capable d'opter pour les produits de lessive et de traitement ultérieur en fonction des matériaux, de les doser correctement et de s'en servir de manière réglementaire, en tenant compte de la protection de l'environnement, du dosage des produits et des risques d'accidents et en utilisant, le cas échéant, des équipements de protection personnelle contre les accidents, par exemple des gants.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti connaît des produits de lessive, des produits de traitement ultérieur, le dosage correct pour s'en servir ainsi que leur utilisation adéquate.
- L'apprenti connaît les instruments techniques et il est capable de s'en servir de manière réglementaire.
- L'apprenti identifie des risques d'accidents et il les prévient en appliquant les mesures de sécurité requises.

SOCLES

- L'apprenti s'est servi de produits adaptés à leur utilisation et il a correctement effectué le dosage.
- La sécurité de l'apprenti n'était pas compromise, pas plus que celle d'autres intervenants.
- L'apprenti a convenablement réagi aux incidents.

4

L'apprenti est capable de se servir des instruments techniques servant à l'entretien des matières textiles de manière réglementaire.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti connaît la manipulation des instruments techniques servant à l'entretien des matières textiles.

SOCLES

- L'apprenti a utilisé les instruments techniques servant à l'entretien de matières textiles de manière réglementaire.

5

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués ainsi que la méthode qu'il a appliquée et il accepte les critiques constructives exprimées par le bénéficiaire et par son employeur.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti reproduit la suite des étapes de travail.
- L'apprenti constate des erreurs sous guidance et il les désigne.
- L'apprenti adapte son attitude sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a reproduit la suite des étapes de son travail.
- L'apprenti a correctement décrit la majorité des étapes de travail.
- L'apprenti a rectifié des erreurs constatées sous guidance.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes sous guidance.
- Les réactions de l'apprenti étaient majoritairement convenables.
- L'apprenti a adapté son attitude dans une large mesure.